

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 5 juin 2025, s'est réuni le Mardi 10 juin 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 16

Nombre d'administrateurs représentés : 5

Administrateurs présents :

Jean-Pierre	ANDRE
Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Yves	BRECHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Mustapha	HADDOU
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Elisabeth	REY
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO

Administrateurs représentés :

Sabrina BARBERO	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Jean-François DURAND	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Naima KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Christian EXCOFFON
Nathalie MONVIGNIER MONNET	Ayant donné pouvoir à Mustapha HADDOU
Maguy RUFFIER	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Finances - Budget annexe de l'Accueil de Jour Thérapeutique – Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses modificatif (EPRD Bis) 2025

Rapporteur : M. le Président

Vu la délibération du Conseil d'administration du 17 décembre 2025 approuvant l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2025 du Budget annexe de l'Accueil de Jour Thérapeutique,
Vu la délibération du Conseil d'administration du 15 avril 2025 approuvant l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses 2024 du Budget annexe de l'Accueil de Jour Thérapeutique,
Vu la délibération du Conseil d'administration du 15 avril 2025 affectant les résultats du Budget annexe de l'Accueil de Jour Thérapeutique,
Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses modificatif (EPRD Bis) 2025 du Budget annexe de l'Accueil de Jour Thérapeutique :

DECISION MODIFICATIVE N° 1 - EPRD MODIFICATIF 2025 - AJT						
Chapitre	Libellés	Pour Mémoire EPRD 2025	Pour Mémoire DM	Total Crédits 2025 avant nouvelle DM	Total décision modificative n° 1	Total crédits 2025 après DM
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
011	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	82 035,00		82 035,00		82 035,00
012	Dépenses afférentes au personnel	204 186,00		204 186,00	-3 500,00	200 686,00
016	Dépenses afférentes à la structure	9 630,00		9 630,00	4 500,00	14 130,00
031	Résultat prévisionnel excédentaire	0,00		0,00		0,00
	Total dépenses de fonctionnement	295 851,00	0,00	295 851,00	1 000,00	296 851,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
017	Produits de la tarification et assimilés	280 187,00		280 187,00	-22 668,00	257 519,00
018	Autres produits relatifs à l'exploitation	11 331,00		11 331,00		11 331,00
019	Produits financiers et produits non encaissables	0,00		0,00		0,00
031	Résultat prévisionnel déficitaire	4 333,00		4 333,00	23 668,00	28 001,00
	Total recettes de fonctionnement	295 851,00	0,00	295 851,00	1 000,00	296 851,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
021	Remboursement des dettes financières	0,00		0,00		0,00
022	Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	2 000,00		2 000,00	12 660,00	14 660,00
026	Autres emplois	0,00		0,00		0,00
032	Insuffisance autofinancement prévisionnelle	2 133,00		2 133,00	23 668,00	25 801,00
033	Apport au fonds de roulement	0,00		0,00		0,00
	Total dépenses d'investissement	4 133,00	0,00	4 133,00	36 328,00	40 461,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
027	Augmentation des capitaux propres	0,00		0,00	9 000,00	9 000,00
028	Augmentation des dettes financières	100,00		100,00		100,00
029	Autres ressources	0,00		0,00		0,00
032	Capacité autofinancement prévisionnelle	0,00		0,00		0,00
033	Prélèvement sur le fonds de roulement	4 033,00		4 033,00	27 328,00	31 361,00
	Total recettes d'investissement	4 133,00	0,00	4 133,00	36 328,00	40 461,00

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses modificatif (EPRD Bis) 2025 du Budget annexe de l'Accueil de Jour Thérapeutique comme indiquée ci-dessus.

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON




Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président, Franck LOMBARD